

MOTU 1

Demande d'examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2 du Code de l'environnement

Projet de reconversion du site « Diablos bleus » (06)

PJ n°3 : Photographies de la zone d'implantation du projet



Décembre 2022

La figure ci-dessous localise les prises de vue effectuées. Les photos en pages suivantes ont été prises en date du 27 juin 2022.

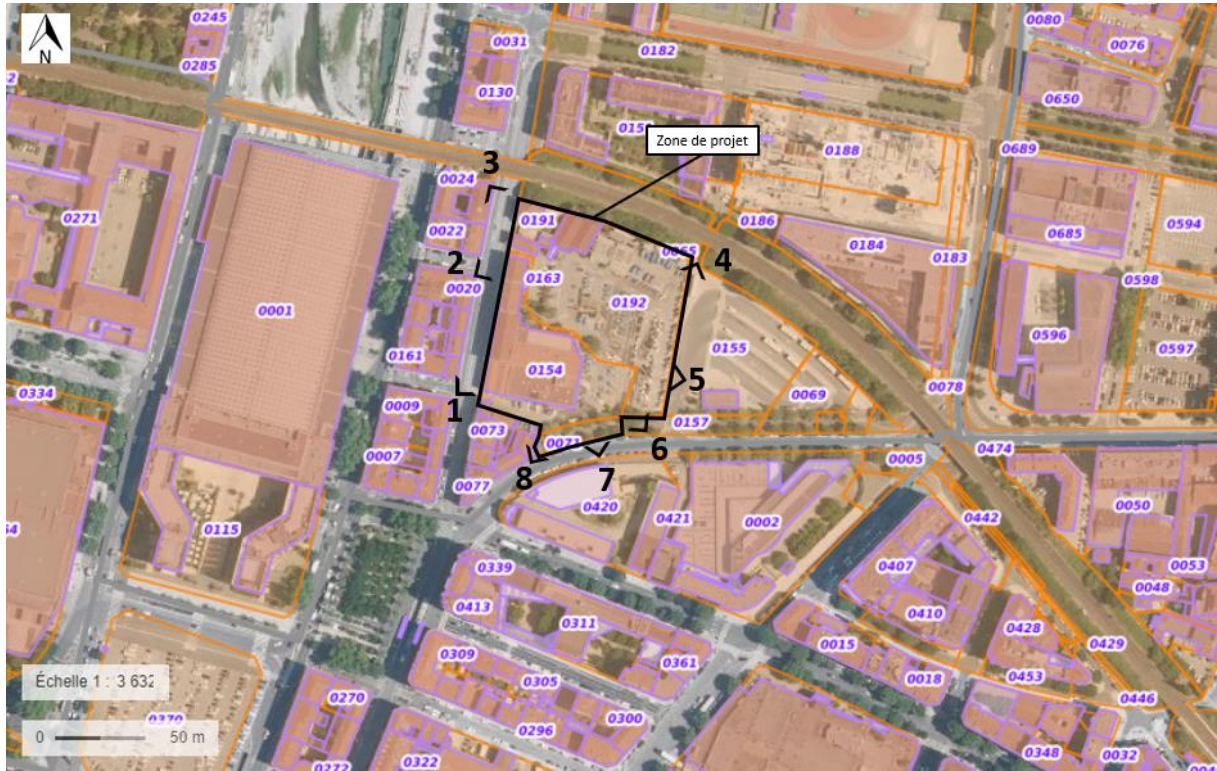


Figure 1 : Localisation des prises de vue

Prise de vue n°1 :



Prise de vue n°2 :



Prise de vue n°3 :



Prise de vue n°4 :



Prise de vue n°5 :



Prise de vue n°6 :



Prise de vue n°7 :



Prise de vue n°8 :

